

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2024

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2024-133

Marché de travaux de réfection et isolation des couvertures des ateliers intercommunaux - Déclaration d'infructuosité

Date de convocation : 29 octobre 2024	Liste des délibérations affichées le : 8 novembre 2024		
Nombre de conseillers en exercice : 84	Présents : 44 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 4	Excusés : 27	Autres absents : 9	Votants : 48

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Jean Pierre ADROIT (Belcaire), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean Jacques AULOMBARD (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Éric ASTIER (Corbières), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéza), Patrick CAZAUD (Espéza), Dominique BRUCHET (Gincla), Yves ANIORT (Granes), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Honoré GERVAIS (Le Clat), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Madeleine PUJOL (Puivert), Amandine MORENO (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Louis BOUSQUET (Roquefeuil), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Jean-Claude MICHELOU (Axat) à Serge MOUNIÉ (Artigues), Lucien RIVIÉ (Belfort sur Rebenty) à Francis SAVY (Mazuby), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude) à David FERNANDEZ (Campagne sur Aude) et Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne) à Jean Christophe GAUVRIT (Tréziers)

Excusés : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Philippe PARRAUD (Axat), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Rose Marie DAROT (Espéza), Julie LE MORVAN (Espéza), Olivier FROMILHAGUE (Espéza), Gaël SAN MARTIN (Espéza), Elvire ANDREWS (Espéza), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Lydie MUNIER (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Jacques GALY (Lapradelle-Puilaurens), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNÉRY (Nébias), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Pierre CASTEL (Quillan), Sébastien AMOUROUX (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Julien SADDIER (Sonnac sur l'Hers), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Rose-Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers) et Marc RIVALS (Villefort).

Absents : Claire THÉNARD (Courtauly), François LACROIX (Espezel), Daniel CALVI (Ginoles), Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Christine BINDER (Quillan) et Serge BACAVE (Saint Benoît).

Secrétaire de séance : David FERNANDEZ

Identifiés très énergivores et à risque, les locaux techniques intercommunaux doivent rapidement faire l'objet d'une réfection et d'une isolation des toitures.

Après obtention des subventions, notamment en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités, un marché de travaux a été publié.

Objet du marché

Marché de Marché de travaux - Réfection et isolation des couvertures des ateliers
 Marché passé en Procédure adaptée (art L2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

Durée du marché : La réception des travaux est demandée au 1er mars 2025 au plus tard.

Date envoi publicité et supports concernés : 14/10/2024 - Plateforme de dématérialisation www.e-marchespublics.com et JAL L'Indépendant.fr

Date limite de réception des offres : 02/11/2024 à 12h

Date d'ouverture des plis : 04/11/2024

Date de présentation à la commission MAPA pour avis : 06/11/2024

Nombre et liste des candidats ayant remis une offre : 1

Entreprises- Code Postal / Ville
LGS rénovation – 11 190 ANTUGNAC

Le dossier est complet et admis à l'analyse.

Néanmoins, le candidat a chiffré son offre à 445 765,04 € HT pour une opération partiellement subventionnée sur une estimation globale de 259 693 € HT, études comprises.

Cette offre doit donc être considérée comme non acceptable compte tenu du budget alloué à l'opération.

En l'absence d'offres concurrentes, il est proposé au Conseil de déclarer la consultation infructueuse.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la Commande Publique, et notamment les articles L2123-1 et L2152-3,

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

Vu l'avis de la commission MAPA du 06/11/2024,

Considérant le budget alloué pour l'opération de travaux relative à la réfection et à l'isolation des couvertures des ateliers techniques intercommunaux,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	43	Suffrages exprimés	47
Retraits avant vote	0	Pour	47
Abstentions	0	Contre	0

DECIDE :

- **Article 1 :** La consultation pour les travaux de réfection et isolation des couvertures des ateliers intercommunaux est déclarée infructueuse.
- **Article 2 :** Les travaux précités restant nécessaires et urgents, le Président est autorisé à relancer la procédure.

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 03/12/24
- ❖ et de sa publication le 03/12/24